

Initiales de la présidente

Initiales de la direction

**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École des Cavaliers**



No. de la résolution
ou annotation

**PROVINCE DE QUÉBEC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES-PORTAGES-DE-
L'OUTAOUAIS
ÉCOLE DES CAVALIERS**

Procès-verbal de la troisième séance du conseil d'établissement pour
l'année scolaire 2021-2022, tenue en virtuel, le 7 février 2022 à 18h30.

SONT PRÉSENTS

Mesdames

Myriam Allard	Parent
Julie-Anne Blanchard	Orthophoniste
Marie-Paule Boucher	Parent
Claudine Clément	Enseignante (substitut)
Evelyne Lemire	Parent
Mylène Leroux	Parent
Hélène Robert	Représentante de la communauté
Marie-Chantal Rouleau	Enseignante

Messieurs

Anthony MacKinnon	Parent
Marc Rousson	Classe principale, service de garde

PARTICIPENT ÉGALEMENT


Madame

Caroline Gingras	Directrice
------------------	------------

SONT ABSENTES

Mesdames

Line Bastien	TES
Édith Lacasse	Enseignante

Initiales de la présidente ----- Initiales de la direction	Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École des Cavaliers	
--	--	---

CE #2022-22	<p>1. PRÉSENCES ET VÉRIFICATION DU QUORUM La directrice accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 18h34.</p> <p>2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR La présidente fait la lecture de l'ordre du jour. Il est proposé par Mme Marie-Chantal Rouleau, appuyée par Mme Claudine Clément d'adopter l'ordre du jour avec les modifications suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Déplacer les points de décision immédiatement après les questions du public.
CE #2022-23	<p>3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 8 NOVEMBRE 2021 La présidente fait le survol du procès-verbal. Il est proposé par Mme Marie-Chantal Rouleau, appuyée par Mme Evelyne Lemire d'adopter l'ordre du jour avec les modifications suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dans le premier paragraphe, indiquer 2^e séance du CÉ - Les dernières lignes du point 16.2 au sujet des campagnes de financement aurait dû être au point 17.1 <p>4. SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL Pas de suivis à mentionner.</p> <p>5. QUESTIONS DU PUBLIC Pas de question du public.</p>
CE #2022-24	<p>6. DÉCISIONS</p> <p>6.1. Répartition des montants reçus – mesures protégées Mme Caroline Gingras présente un tableau de la répartition des sommes relatives aux mesures protégées (voir annexe).</p> <ul style="list-style-type: none"> - CONSIDÉRANT la reddition de compte demandée par le ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur relativement à la répartition des montants reçus par notre établissement pour les mesures dédiées et protégées; - CONSIDÉRANT le document déposé lors de la rencontre et annexé à la présente relativement à cette reddition de compte; - EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. Anthony MacKinnon, appuyé par Mme Julie-Anne Blanchard, il est résolu à l'unanimité;

Initiales de la présidente

Initiales de la direction

**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École des Cavaliers**



- **DE CONFIRMER** que le Centre de services scolaire des Portages-de-l'Outaouais a transféré un montant de 95 270\$ dans le cadre des mesures dédiées et protégées pour l'année scolaire 2021-2022.

Le conseil d'établissement de l'école des Cavaliers confirme que le déploiement de ces mesures a été prévu dans le cadre du budget de l'établissement.

CE #2022-25

6.2 Campagnes de financement

Mme Caroline Gingras explique que dans le cadre de diverses activités organisées pour les finissants (Sortie à La Ronde, chandail des finissants, album – coûts estimés à environ 100\$/élève), l'école souhaiterait organiser des campagnes de financement afin de permettre à tous les élèves de 6^e année de participer. Elle présente des options de campagnes de financement variées (pains, tartes, chocolats de Pâques, etc.).

Puis, elle propose aussi la vente de chandails de l'école, notamment pour renforcer le sentiment d'appartenance des élèves. Les modestes profits réalisés pourraient contribuer au projet plein air des élèves de 6^e année.

Mme Claudine Clément soulève des réserves à ce que tous les élèves contribuent et que ce soit seulement les élèves de 6^e année qui puissent en bénéficier, réserves également partagées par Mme Marie-Chantal Rouleau. Cette dernière indique qu'il est possible avec Perfection de faire des levées de fonds directement en ligne.

Mme Hélène Robert indique qu'un sondage avait été fait aux débuts de l'école et qu'une majorité de parents n'étaient pas très favorables aux campagnes de financement. Il ne faudrait alors pas pénaliser les élèves qui ne peuvent pas participer. En ce sens, Mme Evelyne Lemire serait aussi curieuse de refaire un sondage concernant l'intérêt de faire une campagne de financement considérant qu'il faut investir son énergie à la bonne place. À cet effet, Mme Marie-Chantal soutient que par le passé, d'autres campagnes ont été faites et plusieurs parents encourageaient leur enfant à participer.

Mme Caroline Gingras précise qu'étant nouvelle à la direction, elle croyait que cela se faisait sur une base plus régulière. Le projet plein air avec la campagne des chandails avait été proposé par des enseignants (M. Patrice Héroux-Mailhot et Mme Édith Lacasse).

Initiales de la présidente

Initiales de la direction

**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École des Cavaliers**



Mme Myriam Allard demande ce qui est souhaité à ce moment-ci. Il est proposé de distinguer les deux types de campagnes de financement. Puis, on pourrait d'abord aller de l'avant avec la campagne des élèves de 6^e année et déterminer à quoi la vente des chandails pourrait servir plus tard.

- **CONSIDÉRANT** que des activités spéciales sont organisées pour souligner la fin parcours scolaire primaire des élèves de 6^e année et que ces activités génèrent des coûts supplémentaires pour les parents des élèves;
- **CONSIDÉRANT** que l'école souhaite tenir compte des disparités socioéconomiques et permettre à tous les élèves de 6^e année de participer à ces activités;
- **CONSIDÉRANT** que l'école aimerait organiser une vente de chandails à l'effigie de l'école afin de favoriser le sentiment d'appartenance des élèves;
- **EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Mme Marie-Chantal Rouleau, appuyée par Mme Marie-Paule Boucher, il est résolu à l'unanimité;
- **D'APPROUVER** la mise en œuvre des campagnes de financement pour les activités organisées pour les finissants;
- **DE REDISCUETER** de l'utilisation des profits de la vente des chandails lors d'une rencontre ultérieure du CÉ.

CE #2022-26

6.3 Grille-matières 2022-2023

Mme Caroline Gingras présente la grille-matières pour les différents cycles. Globalement, il y a 25 heures de service éducatif par semaine et on propose un statu quo pour l'ensemble des cycles pour la prochaine année.

- **CONSIDÉRANT** que l'article 86 de la Loi sur l'instruction publique (LIP), donne au conseil d'établissement de l'école des Cavaliers, le mandat d'approuver la répartition du temps alloué à chaque matière obligatoire ou à option proposée par la direction d'école;
- **CONSIDÉRANT** que la proposition de la direction a été élaborée avec la participation des enseignants, conformément à l'article 89 de la Loi sur l'instruction publique (LIP);

Initiales de la présidente

Initiales de la direction

**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École des Cavaliers**




CE #2022-27

- **CONSIDÉRANT** les besoins des élèves de l'école;
- **EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Mme Claudine Clément, appuyée par Mme Evelyne Lemire, il est résolu à l'unanimité;
- **D'APPROUVER** la répartition du temps alloué à chaque matière obligatoire ou à option, telle que proposée par la direction pour l'année scolaire 2022-2023.

6.4 Éducation à la sexualité

Madame Caroline Gingras présente les différents contenus, ainsi que les modalités d'organisation du service aux membres. Toutes les informations seront envoyées, par courriel, aux parents.

- **CONSIDÉRANT** que l'article 85 de la LIP, donne au conseil d'établissement le mandat d'approuver les conditions et modalités de l'intégration, dans les services éducatifs dispensés aux élèves, des contenus prescrits par le Ministre dans les domaines généraux de formation proposée par la direction;
- **CONSIDÉRANT** la proposition des conditions et modalités de l'enseignement des contenus en matière d'éducation à la sexualité présentées par la direction;
- **CONSIDÉRANT** que la proposition de la direction a été élaborée avec la participation des enseignants, conformément à l'article 89 de la LIP;
- **EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Mme Marie-Chantal Rouleau, appuyée par Mme Evelyne Lemire, il est résolu à l'unanimité;
- **D'APPROUVER** les conditions et modalités de l'intégration, dans les services éducatifs dispensés aux élèves, des contenus prescrits par le Ministre en matière d'éducation à la sexualité proposée par Madame Caroline Gingras, directrice, dont une copie est jointe en annexe au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

Initiales de la présidente ----- Initiales de la direction	Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École des Cavaliers	
--	--	---

CE #2022-28

6.5 Contenus en orientation scolaire

Mme Caroline Gingras mentionne que le ministère de l'Éducation a rendu les COSP obligatoires, et que le Conseil d'établissement doit approuver la planification des activités élaborée par le personnel enseignant.

- **CONSIDÉRANT** que l'article 461 de la Loi sur l'instruction publique (LIP) donne au ministre le pouvoir, dans les domaines généraux de formation qu'il établit, de prescrire des activités ou contenus qui doivent être intégrés dans les services éducatifs dispensés aux élèves;
- **CONSIDÉRANT** que l'article 85 de la Loi sur l'instruction publique (LIP) donne au conseil d'établissement la responsabilité d'approuver l'orientation générale proposée par le directeur de l'école en vue de l'enrichissement ou de l'adaptation par les enseignants des objectifs et des contenus des programmes d'études établis par le Ministre;
- **CONSIDÉRANT** que l'école doit déployer les six contenus du 3e cycle en orientation scolaire et professionnelle prescrits par le ministre;
- **EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Mme Mylène Leroux, appuyé par M. Anthony MacKinnon, il est résolu à l'unanimité ;
- **D'APPROUVER** le contenu proposé par la directrice pour l'année scolaire 2021-2022,

Mme Myriam Allard demande par ailleurs s'il y a une activité avec les parents pour parler de leur métier. Certaines personnes mentionnent que cela a déjà été fait, mais que cela n'a pas été reconduit en situation de pandémie. Mme Mylène Leroux propose que des capsules pourraient peut-être être trouvées/créées en ce sens.

CE #2022-29

6.6 Entretien des vélos

La flotte de vélos de l'école doit recevoir l'entretien nécessaire afin de les conserver en bon état et d'assurer la sécurité des élèves. Le montant de la soumission effectuée auprès de Vélozophie s'élève à environ 1975\$, avant les taxes. La compagnie viendra effectuer l'entretien des vélos à l'école.

Initiales de la présidente

Initiales de la direction

**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École des Cavaliers**



- **CONSIDÉRANT** que la demande de prix effectué correspond aux besoins de l'école ;
- **CONSIDÉRANT** que la flotte des vélos de l'école doit recevoir un entretien annuel;
- **CONSIDÉRANT** que la dépense sera imputée aux revenus des campagnes de financement ;
- **EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Mme Marie-Paule Boucher, appuyée par M. Anthony MacKinnon, il est résolu à l'unanimité;
- **D'APPROUVER** la dépense et de l'imputer aux revenus des campagnes de financement.

Mme Mylène Leroux demande s'il y avait eu d'autres soumissions. Mme Marie-Chantal Rouleau confirme que oui et que Vélozophie fait un très bon travail; comme la compagnie a vendu les vélos à l'école, elle fait un tarif spécial pour le service de maintenance ensuite. M. Marc Rousson renchérit sur ce point.

CE #2022-30

6.7 Fermeture du SDG

M. Marc Rousson nous informe que nous avons reçu les réponses des parents concernant l'ouverture ou la fermeture du service de garde pendant la semaine de relâche.

Parmi les parents usagers du service de garde :

42 ont répondu OUI et 57 NON.

- **CONSIDÉRANT** les résultats de la consultations des parents utilisateurs du service de garde;
- **CONSIDÉRANT** que le service de garde doit s'autofinancer lors de la semaine de relâche;
- **EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Mme Marie-Paule Boucher, appuyée par Mme Myriam Allard il est résolu à l'unanimité;
- **D'APPROUVER** la fermeture du service de garde lors de la semaine de relâche 2022.

Initiales de la présidente

Initiales de la direction

**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École des Cavaliers**



7. MOT DE LA PRÉSIDENTE

Mme Myriam Allard souligne la semaine des enseignantes et enseignants, puis souhaite remercier chaleureusement tout le personnel. Elle précise à quel point ils/elles sont vraiment engagés et dévoués auprès des élèves, passionnés de leur profession. Tout cela prend beaucoup d'amour et de patience.

Elle indique aussi que c'est le mois de l'histoire des Noirs et qu'il est important d'être sensibilisés à cette question, d'autant plus qu'il y a une belle diversité culturelle qu'il est intéressant de valoriser à l'école.

Mme Mylène Leroux appuie totalement les propos de Mme Myriam Allard. Au sujet du mois de l'histoire des Noirs, elle croit aussi que la sensibilisation est importante, surtout que l'inclusion fait partie des valeurs de l'école. Elle suggère aussi qu'il y ait des activités en ce sens.

8. MOT DE LA DIRECTION

Mme Caroline Gingras souligne qu'un partage d'albums jeunesse a été fait au sujet du mois de l'histoire des Noirs. Elle veut elle aussi remercier l'équipe des enseignantes et enseignants.

Elle précise qu'une sortie en ski de fond a été bien réussie et que les élèves semblaient heureux.

Au sujet de la COVID, elle indique que l'école est à ce jour assez épargnée malgré tout.

Mme Gingras précise que 1^{er} bulletin sera disponible sur le portail des parents au cours de la semaine et les enseignants rencontreront les parents des élèves qui rencontrent des difficultés. Une 2^e communication est prévue au plus tard le 22 avril.

Elle explique aussi qu'un premier bloc de tutorat est complété et qu'un nouveau débutera après la relâche. Les enseignants ont été invités à proposer des élèves dans chaque classe. Si on a éventuellement la possibilité d'ajouter du service pendant les heures de classe avec cette mesure, ce sera une option à considérer.

D'un autre point de vue, les inscriptions du préscolaire vont bon train. Depuis la pandémie, la secrétaire doit recevoir les parents sur rendez-vous. Cela devrait se terminer d'ici deux semaines.

Initiales de la présidente

Initiales de la direction

**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École des Cavaliers**



Enfin, Mme Gingras nous informe enfin qu'à partir de maintenant, le CÉ n'a plus à approuver le cadre budgétaire du centre de services scolaire.

9. MOT DES ENSEIGNANTS

Mme Marie-Chantal Rouleau remercie le CÉ pour les beaux mots. Elle va transmettre le message à ses collègues. Elle précise qu'une classe neige aura bientôt lieu pour les élèves de 1^{re} année. Elle souligne que malgré toute la situation COVID, cela fonctionne bien et elle valorise la capacité d'adaptation des enfants. Elle remercie aussi les parents pour leur soutien.

Mme Claudine Clément remercie également le CÉ pour les bons mots. Elle précise elle que c'est génial grâce à la collaboration avec les parents. Elle considère aussi que ça va bien malgré la pandémie, mais elle s'ennuie du contact avec les collègues. Il y aura en 3^e année un projet avec un archéologue pour parler des premiers peuples.

10. MOTS DES PROFESSIONNELS

Mme Julie-Anne Blanchard mentionne qu'il n'y a pas vraiment de nouveauté du côté des professionnels, outre que tout le personnel donne son 100% malgré de manque de ressources.

11. MOT DU PERSONNEL DE SOUTIEN

La représentante est absente.

12. MOT DU SERVICE DE GARDE

M. Marc Rousson indique qu'il y aura bientôt l'inscription pour le service de garde et le service de dineurs.

Il en profite lui aussi pour remercier les enseignants pour leur travail au quotidien, mais aussi pour leur soutien dans les cas d'absentéisme au SDG

13. MOT DE L'OPP

Mme Hélène Robert précise que l'école a reçu plusieurs boîtes de livres, dont certains sur le thème de l'histoire des Noirs qui pourront être mis en évidence. Elle souligne qu'il y avait une petite problématique pour le rangement à la bibliothèque, mais que les choses s'améliorent. Des démarches sont en cours pour réparer des livres.

Il y a eu une initiative pour décorer l'école à Noël, à laquelle tout le monde a bien participé.

Initiales de la présidente

Initiales de la direction

**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École des Cavaliers**



Normalement, la commande pour les prochains diners pizzas devrait être lancée le 8 février.

Elle mentionne aussi qu'il faudra déterminer un bénévole de l'année. Elle nous proposera des choix à un prochain CÉ.

Mme Caroline Gingras en profite pour souligner l'incroyable implication de Mme Robert dans l'école! Son engagement est à la fois remarqué et très apprécié!

14. MOT DU COMITÉ DE PARENTS

M. Anthony MacKinnon indique effectivement que nous sommes chanceux à l'école et au CSSPO en ce qui concerne la COVID.

L'école secondaire 040 a ouvert ses portes et commencé à accueillir les élèves. Il y a aussi l'école primaire 036 dans le Plateau qui a ouvert et la construction de l'école 037 est actuellement dans les plans.

15. INFORMATIONS

15.1 Comité cour d'école

Mme Caroline Gingras souligne qu'une rencontre avec des enseignants, M. Marc Rousson du SDG, M. Normand Veillette de Sport Loisir Outaouais et Mme Catherine Richard du CISSSO a été organisée récemment. Des réflexions sont en cours pour proposer un plan qui réponde vraiment aux besoins. Le comité désire aussi sonder les parents et les élèves à cet effet.

Mme Marie-Paule Boucher demande si quelque chose peut quand même être fait à court terme sans être trop cher (ex. : pour améliorer l'ombrage dans la cour). À ce sujet, Mme Gingras indique qu'il y aura moyen d'avoir un échéancier étapes par étapes, en fonction des priorités.


16. VARIA

Aucun varia n'a été ajouté.

17. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Mme Myriam Allard, appuyée par Mme Marie-Chantal Rouleau, que la séance soit levée à 20h35.

CE #2022-31

Initiales de la présidente ----- Initiales de la direction	Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École des Cavaliers	
--	--	---

La prochaine rencontre aura lieu le 11 avril 2022 à 18h30, via la plateforme Teams.

 Myriam Allard
 Présidente

 Caroline Gingras
 Directrice